

Informations et procédure d'admission Pôle Espoir Canoë Kayak Stade Nautique Olympique de Vaires-sur-Marne

Rentrée 2023-2024

Vivre son double projet au quotidien, scolaire et sportive, avec excellence !



Sommaire

Quels sont nos objectifs ?	3
Quel est le quotidien au pôle espoir ?	4
Quels sont les critères d'admission au pôle espoir (1 ^{ère} admission) ?	5
Quels sont les critères d'admission pour les athlètes déjà en structure ?	6
Quelle est l'équipe d'encadrement ?	7
Où étudient les athlètes ?	8
Où sont hébergés les athlètes ?	9
Quel est le planning d'un.e athlète au pôle espoir ?	9
Combien ça coûte ?	11
Dans quelle structure les athlètes vivent ?	11
Quels sont nos partenaires ?	13
Comment candidater ?	14

Quels sont nos objectifs ?

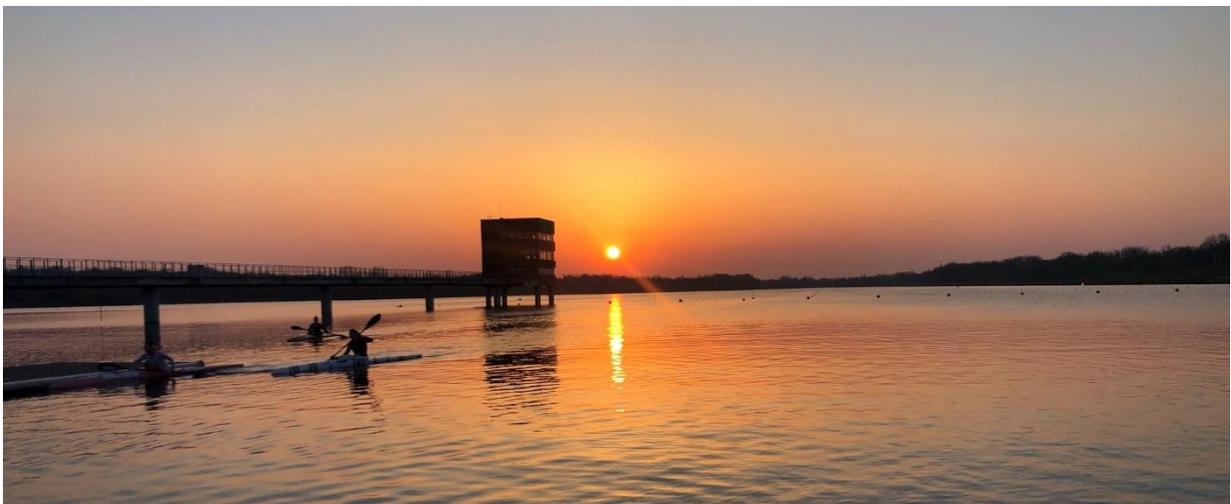
Pour la saison 2023 et jusqu'en 2024, nous avons la volonté d'optimiser la mixité de genre et de génération, le collectif devra tendre vers une bonne mixité de génération et maintenir une parité proche des 50% de filles, 50% de garçons. Nous avons aussi la volonté de renforcer les effectifs du collectif U15 tout en continuant d'accompagner les athlètes du collectif U18 engagé.e.s dans un projet de sélection en Equipe de France U18.

Ce collectif pôle espoir a vocation d'élever son niveau de navigation pour obtenir une sélection en EQF dans sa catégorie d'âge. Nous priorisons lors de l'admission l'accompagnement dans la durée des athlètes vers un projet olympique ou paralympique. Il y a un seul collectif mais plusieurs programmes d'accompagnement. Le premier tourné vers les moins de 16 ans, toutes disciplines de haut niveau, pour apprendre à s'entraîner plus et bien. Le second tourné vers les moins de 18 ans, avec la pratique d'une spécialité et pour apprendre à performer.

Un maximum de 24 places disponibles au pôle espoir pour la rentrée de septembre 2023. Douze en objectif Sprint/Paracanoë/Descente et douze en objectif Slalom/Kayak Cross. Toute candidature d'un.e athlète paracanoë est la bienvenue et sera étudiée avec une grande attention.

En 2023, le collectif du Pôle Espoir est composé de 23 athlètes :

6 filles et 17 garçons, 4 sont au collège et 19 sont au lycée, 19 sont internes et hébergé.e.s sur site et enfin 11 pratiquent le slalom et 12 pratiquent le sprint.



Quel est le quotidien au pôle espoir ?

Des entraînements réguliers. Du lundi au vendredi pendant la période scolaire (septembre à juin), les athlètes s'entraînent une à deux fois par jour sous l'accompagnement des encadrant.es. Cet accompagnement peut exceptionnellement comprendre le week-end selon le planning des regroupements et ou compétitions.



Une scolarité aménagée. Nous travaillons étroitement avec le collège et lycée de proximité pour que les athlètes bénéficient d'aménagements des horaires scolaires : horaires aménagés et possibilité de s'inscrire au CNED (à déterminer en juin) sur quelques matières. L'objectif étant de mieux organiser le quotidien sportif tout en laissant de l'autonomie d'apprentissage aux athlètes.

Des cours de soutien, organisés par le CREPS, sont proposés le soir pour accompagner les jeunes dans le projet scolaire.



Quels sont les critères d'admission au pôle espoir (1^{ère} admission) ?

La justesse du projet scolaire et l'acceptation du programme aménagé. Cela se traduit par un parcours déjà encourageant et méritant car les athlètes sont amenés à manquer des cours pour l'entraînement et les stages. Les athlètes doivent donc montrer une capacité à s'organiser et travailler en autonomie.

L'engagement des familles autour de ce projet. Nous avons à cœur de travailler en étroite collaboration avec les familles afin que l'ensemble des projets de l'athlète aboutissent. Ainsi, le suivi des familles malgré la distance nous est nécessaire pour cette réussite.

L'aptitude de l'athlète à fonctionner en groupe. Les athlètes seront amenés à évoluer dans un groupe d'athlète et également auprès d'encadrant.es (sport, scolaire, vie quotidienne, médical...). C'est pourquoi, une capacité à communiquer et participer avec l'ensemble des personnes sont primordiales pour le bon fonctionnement du pôle espoir et des partenaires autour.

Un niveau de performance sportive en quête de l'internationale. Selon les tranches d'âge, les attendus sportifs diffèrent.

Né.es en 2006	Sprint et Paracanoë : Participation aux sélections de France 2023. Slalom et Kayak Cross : N1 ou N2, potentiel.les sélections EQF U18.
Né.es en 2007	Sprint et Paracanoë : Finales A ou B dans sa catégorie d'âge aux championnats de France Sprint K1/C1 500m N-1. Slalom et Kayak Cross : N1 ou N2, potentiel.les sélections EQF U18.
Né.es en 2008	Sprint et Paracanoë : Finales A ou B dans sa catégorie d'âge aux championnats de France Sprint N-1. Slalom et Kayak Cross : N2 ou montée proche, une polyvalence C1/K1 est demandée.
Né.es en 2009/2010/2011/2012	Sur potentiel et projet sportif avec appui et sur proposition des entraîneur.es de club et/ou CT, notamment pour athlètes isolé.es. Une polyvalence de pratique C1/K1 est demandée en slalom.

Important : la FFCK va organiser les TESTS PASS 2023 en septembre qui sont indispensables et à prévoir pour intégrer la liste Espoir 2024. La liste 2024 est indépendante du processus d'admission 2023. Ils sont programmés au plan national le WE du 30 SEPTEMBRE et 1^{er} octobre 2023 (lieu à confirmer). Les tests sont ouverts aux athlètes né.e.s entre 2012 et 2007 compris. La liste espoir 2023 est un élément d'analyse des dossiers d'admission mais n'assure pas l'admission en pôle espoir.

Les athlètes peuvent postuler sur plusieurs pôles en même temps et sur la France entière. Nous invitons tous les athlètes qui postulent au pôle espoir CK de Vaires sur Marne pour la saison 2024, d'également se positionner sur les autres Pôles espoir du territoire : Nancy, Dijon, La Réunion, Tours, Caen, Cesson Sévigné, Pau, Angoulême, Marseille, Oyonnax.

Quels sont les critères d'admission pour les athlètes déjà en structure ?

Un bilan de mi-saison est mis en place à l'issue des sélections sprint (21 au 23 avril 2023) et slalom (période du 24 au 30 avril 2023) en présence des athlètes et famille. Plusieurs critères seront pris en compte :

- La progression sportive vis-à-vis des atouts sportifs à date de la rencontre ;
- La progression scolaire à l'aide des bulletins et de l'analyse des appréciations des professeurs et bilans conseils de classe ;
- L'engagement sur le projet sportif et scolaire ;
- Le comportement dans le groupe.

Pour un.e athlète ne répondant pas ou plus aux critères d'admission du Pôle Espoir, selon l'âge et le cursus scolaire, nous envisagerons ensemble les solutions possibles :

- Continuer sa préparation uniquement au sein de son club.
- Et/ou postuler à la Section Universitaire pour une saison de transition, avant de prétendre à une admission au Pôle Espoir/France selon le niveau sportif et l'âge atteint l'année suivante ;

Quelle est l'équipe d'encadrement ?

Le pôle espoir est piloté par deux CTS de la FFCK :

- Papi PRIGENT, responsable de la responsable du Pôle Olympique et Paralympique ;
- Claire MOAL, coordinatrice du pôle espoir et conseillère technique régional Ile-de-France.

Pour les entraînements, l'équipe 2023 est représentée par :

- Medhi DEGUIL, entraîneur coordinateur et référent slalom, à temps partiel ;
- Julien CARBIER, entraîneur référent sprint, en contrat de professionnalisation et formation DESJEPS à l'INSEP ;
- Thomas DURAND, préparateur physique vacataire ;
- Loan BATTISTUZZI, entraîneuse vacataire ;
- Une équipe de cadres d'Etat ou en formation pour apporter de la richesse et accompagner les entraîneur.es de demain. En 2023, équipe d'aide non négligeable ont donné de leur temps pour les athlètes : Caroline LOIR (CTS CK, référent.es slalom), Erwan BROUDIC, Clara DELAHAYE et Nathan HUGUENIN (Stagiaire Licence STAPS), Salya LEFOULON (Etudiante en kinésithérapie, bénévole sprint) ;

Un accompagnement extra sportif est mis en place par le CREPS afin que les athlètes soient en bonne santé et/ou en réussite sur tous les domaines. L'équipe est composée de :

- Intervenants médicaux et paramédicaux : Quentin FREROT et Julie RAYNAUD (kinésithérapeutes) complété par la présence de kinés, médecins du CREPS et personnels paramédicaux (préparateur mental, diététicien) avec un suivi administratif piloté par Nathalie PEREZ ;
- Responsable scolaire : Michaël Nayrole qui œuvre pour l'aménagement et suivi scolaire ;
- Responsable de la vie quotidienne : Tatiana MALARD qui œuvre sur le bien-être sur le site de Vaires (Repas, Hébergement, gestion des AED,...).

Où étudient les athlètes ?

Collège René Goscinny

Lieu : 13 rue de la Grande Ferme, 77360 Vaires-sur-Marne

Site : www.collegegoscinny.org

Enseignante référente : Stéphanie Perreau (EPS).

Aménagement scolaire : adaptations tous les après-midi (fin à 16h10) et mardis/jeudis matin (début 10h30). CNED obligatoire pour l'allemand.

Accès du pôle : 1,9 km soit 6 min en vélo et 20 min à pied.



Lycée général et Technologique Emilie Brontë

Lieu : 10 bis mail le Corbusier, 77185 Lognes

Site : www.lyceebrontelognes.websco.fr/index.php

Filières générales avec spécialités HLP, HGHS, LLCEA,

Maths, SVT, Phys-Ch, SES, EPS (nouveau 2023/2024)

Filières technologiques : STL, STMG

Enseignante référente : Claire Coudière

Aménagement scolaire : adaptations toutes les après-midis (fin à 15h30) et mardis/jeudis (début à 10h30).

Accès du pôle : 5 km soit 20 en vélo et 35 min à pied + bus



Où sont hébergé.es les athlètes ?

Au cœur de l'entraînement, les athlètes vivent les pieds au bord de l'eau ! En effet, RECREA, gestionnaire de l'hébergement du Stade Nautique Olympique héberge les athlètes tout au long de la période scolaire. Une vraie chance pour nos jeunes qui s'épanouisse sans grands déplacements.

« Le tout sur place pour accompagner la performance » est un choix fort porté par la structure. En effet, les athlètes auront à disposition des cours de soutien le soir et/un accompagnement « devoirs faits » pilotés par les AED. Au même titre que le suivi médical et paramédical qui est mise en place sur site.

Le week-end et les vacances scolaires, les jeunes rentrent chez eux, il n'y a pas d'internat possible pendant ces périodes sauf pour participer aux compétitions et ou actions sur site – réservation et prise en charge à prévoir avec anticipation par les familles et ou les clubs.

Quel est le planning d'un.e athlète au pôle espoir ?

Une semaine au pôle espoir, c'est :

- Une scolarité aménagée : fin des cours tous les jours entre 15h30 et 16h30 et début des cours entre 9h25 et 10h30 les mardis et jeudis. Les athlètes peuvent choisir d'alléger leur quotidien scolaire en suivant certaines matières au CNED ;
- Des entraînement une à deux fois par jour : une semaine sera composée de préparation physique généralisée (natation, renforcement musculaire, course à pied, run & bike,...) et d'entraînements spécifique.

Une année au pôle espoir, c'est des :

- Stages de cohésion et PPG avec l'ensemble du groupe pôle espoir (rentrée et janvier) ;
- Stages spécifiques sprint et slalom dont un à l'international (automne, hiver et printemps) ;
- Collaborations avec le Comité Régional (CRIFCK) et l'ensemble des clubs IDF pour des actions passerelles entre les jeunes U15/U18 du territoire et les polistes (Campus, stages régionaux) ;
- Interventions de spécialistes. Elles seront mises en place autour de sujet qui

accompagneront les athlètes sur différents aspects de la performance et de la réussite scolaire (orientation, diététique, récupération, ...).

Le pôle espoir est une structure qui œuvre sur le temps scolaire. Les polistes auront donc toutes leurs actions en dehors des vacances scolaires. Cela signifie que les jeunes auront :

- Au minimum entre 15 et 20 jours d'absences à l'école. Une capacité d'anticipation et d'autonomie dans le rattrapage scolaire sera demandées aux jeunes. Le nombre d'absences peut augmenter sur un.e athlète est convoquées sur des actions nationales (stages U15/relève, sélection équipe de France).
- Le devoir de garder le contact avec leur club. Un athlète qui performe est un athlète qui navigue beaucoup et les clubs et/ou comité régionaux organisent ce temps les week-ends et en vacances scolaires. De plus, les polistes deviennent de vrais moteurs pour les futures générations et leur présence en clubs participe à l'émulation sportive du territoire.



Combien ça coûte ?

Coût annuel *	Service	Description
900€	Cotisation pôle espoir	Cette cotisation donne accès : Aux installations du Pôle dans le cadre des horaires allouées ; A l'encadrement des séances programmées dans le planning ; Au suivi du programme sportif par un entraîneur référent en relation avec un.e entraîneur.e de club; A la prise en charge de la surveillance médicale réglementaire.
Entre 450 et 600€	Stages pôle espoir	Un forfait de 30€/jour de stage est fixé. La facturation est faite à l'issue de chaque stage
3500€ **	Hébergement en demi-pension Prise en charge CREPS	Facturation mensuelle ou trimestrielle possible. Le prix réel est de 6102€. Or, la région Ile-de-France prend en charge une part de l'internat afin de réduire les coûts pour les familles. AED à l'internat, suivi scolaire, suivi de la vie quotidienne, suivi médical.

*Tarifs 2023

**Ce tarif est amené à diminuer en fonction du nombre d'internes.

Dans quelle structure les athlètes vivent ?

Au sein du Stade Nautique Olympique de Vaires-sur-Marne et depuis septembre 2019, le Pôle Espoir est installé. Chef-lieu qui accueillera les épreuves de canoë kayak (Sprint, Slalom et kayak cross) et de paracanoe lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Au sein de cette base se trouve du Pôle Olympique et Paralympique, nous avons la chance d'avoir 3 dynamiques de préparation et de performance :



Le collectif France (Pôle France) pour les athlètes qui préparent les échéances



internationales avec en ligne de mire, Paris 2024 !

Le Collectif Espoir (Pôle Espoir) pour les athlètes qui préparent les échéances nationales et internationales U15 et U18, avec une possible intégration collectif France à termes grâce aux résultats internationaux obtenus.



La Section Universitaire pour les athlètes ayant un projet de progression vers l'Excellence mais qui n'ont pas atteint le niveau de performance demandé sur la saison passée pour entrer en pôle France/Espoir et qui sont regroupé.e.s pour s'entraîner en collectif sur le site olympique.



Quels sont nos partenaires ?

Le Pôle Espoir, porté par la FFCK, travaille au quotidien avec plusieurs partenaires afin d'offrir un service performant aux athlètes :

Le CREPS Ile de France

Le CREPS d'île de France a une longue tradition de support d'excellence aux sportifs et sportives de Pôle Espoirs & Pole France. Le CREPS est notre partenaire privilégié pour réaliser le suivi et l'accompagnement personnalisé des athlètes dans un objectif de bien-être pour le bien-être et de performance. Cela se traduit par :

- Le suivi des dossiers scolaires, de la scolarité et de la santé des sportifs. La surveillance médicale réglementaire est réalisée sur site ;
- Le lien avec les établissements scolaires et les équipes pédagogiques ;
- La gestion des assistants d'éducation pour la surveillance des sportifs pendant les études et la nuit.
- La mise en place d'actions d'orientations scolaires et de sensibilisation autour de la performance.

Les athlètes du Pôle Espoir Canoë Kayak seront intégrés à une semaine de rentrée organisée par le CREPS pour toutes les disciplines, cette action a lieu une semaine avant la rentrée scolaire (dates à confirmer) avec un accueil des familles par les chefs des établissements à la prérentrée (date à définir).

RECREA

RECREA est le gestionnaire de la base Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne dont la partie hébergement et restauration pour les athlètes. L'ensemble du site fonctionne grâce à une étroite collaboration entre RECREA et le CREPS qui œuvrent pour le bon fonctionnement du mouvement sportif (FFCK, LIFA, CRIFCK) sur le site.

Le Comité Régional Canoë Kayak Ile de France (CRIFCK)

Le CRIFCK apporte un soutien aux athlètes du Pôle Espoir en liaison avec son action sur le « Haut Niveau Régional » et pour le projet vers l'Excellence. Pour ce faire, le CRIFCK organise des actions de type « Campus » une après- midi par mois, et des stages disciplinaires pendant les vacances scolaires auprès des U15 et U18.

La Région Ile-de-France

La Région, propriétaire de la base nautique Olympique et Paralympique, est un acteur essentiel dans le développement du Canoë Kayak en Ile-de-France. Elle apporte une aide financière importante aux jeunes internes.

Comment candidater ?

Pour candidater, merci de renseigner la fiche d'inscription Avant le vendredi 9 avril 2023. Préparer la lettre de motivation en format PDF car il faudra l'intégrer au bulletin d'inscription numérique. Pour s'inscrire, cliquer sur ce lien :

<https://forms.office.com/e/PozSDMpGDA>

ou flasher le QR code :

Inscription Pôle Espoir Vaires-sur-
Marne 2023-2024



A l'issue de l'étude des demandes, un entretien sur site ou en visio avec les athlètes et familles sera organisée dans le but de finaliser la liste définitive des admissions 2023-2024.

Une porte ouverte du site de Vaires sur Marne sera organisée le mercredi 13 avril 2022 jour du campus IDF pour les francilien.nes. Pour les athlètes extérieur.e.s, prendre contact auprès de Papia Prigent et/ou Claire Moal.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter et ou rencontrer sur le site de VSM :

Les entraîneurs référents

Medhi DEGUIL (Slalom/Kayak Cross) mdeguil@ffck.org 06 23 75 32 19

Julien CARBIER (Sprint/Descente) jcarbier@ffck.org 07 85 56 32 06

La coordinatrice du Pôle Espoir de Vaires sur Marne

Claire MOAL cmoal@ffck.org 06 58 11 45 20

La responsable du Pôle Olympique et Paralympique CK de Vaires sur Marne

Papia PRIGENT mfprigent@ffck.org 06 03 13 57 02